

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chargé de Mission 4** au niveau de la Division Relation Publiques et Presse relevant de la Direction Communication et Relations Publiques/ Pôle Etudes, Communication et Développement.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chargé de Mission 4/ Division Relation Publiques et Presse/ Direction Communication et Relations Publiques	-Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 1 an dans le poste ; Ou -Cadre de formation Bac+5 minimum, ayant une ancienneté (*) d'au moins 3 ans à la CNSS ; Ou -Cadre de formation Bac+3 (licence ou équivalent) minimum, ayant une ancienneté(*) d'au moins 4 ans à la CNSS.	-Connaissance de l'organisation et des métiers de l'institution ; -Connaissance des techniques de la communication ; -Capacité à développer et gérer les relations publiques et la relation avec les médias nationaux ; -Capacité à promouvoir l'image de marque de la CNSS ; -Capacité à suivre les sorties médiatiques et prises de parole de la CNSS et détecter les articles de presse négatifs et tout éventuel risque de communication de crise; -Capacité rédactionnelle et linguistique ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse aac2024@cnss.ma au plus tard le 25 NOV 2024 et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général